



INTERSYNDICALE ALSTOM TRANSPORT S.A.

A la suite des propositions de la Direction faites le 3 février (budget global de 2,37%), que nous jugeons inacceptables, et afin de compenser

- l'inflation sur 12 mois glissants : 2,9%,
- les NAO 2020 pour lesquelles la Direction est revenue sur ses engagements,

les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, FO se sont entendues¹ pour défendre les **revendications communes** suivantes pour tous les salariés d'Alstom Transport S.A. :

| | | | |
|---|--|---|---------------------------|
| Récompenser l'investissement des salariés en période COVID-19 (2020 & 2021) | Inflation de 2,9% à fin janvier 2022, elle continue d'augmenter dangereusement ! | Un vrai talon pour conjurer réellement l'inflation sur les bas salaires | Augmentation Individuelle |
| PRIME | AG | TALON | AI |
| 400€ (rattrapage 2021) +500€ (2022) = 900€ net | 3% | 90€ plancher | 2,5% |

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, FO soutiennent toutes les initiatives organisées sur les sites pour faire valoir les revendications des salariés.

SAINT-OUEN-SUR-SEINE, le 7 février 2022

¹ Toutes les organisations syndicales ATSA ont été invitées à notre réunion intersyndicale.